



Le Handicap Auditif

Dégradation définitive de l'audition entraînant une diminution ou une perte des capacités auditives.

Les conséquences et les solutions de compensation du handicap vont varier en fonction du type de surdité et le degré de déficience.

Définition

Il existe différents niveaux de surdité, de la surdité légère à profonde. La perte auditive totale reste néanmoins très rare. Les prothèses auditives apportent une réelle amplification du son à l'enfant. Selon les cas, il se peut que l'enfant puisse éprouver une difficulté à oraliser. La langue des signes est un moyen de communication pouvant être utilisé, mais attention, c'est loin d'être une généralité.

A titre de repère, une voix chuchotée correspond à une intensité de 30/35 décibels (dB), 60dB pour une voix normale et 90/95dB pour une voix cirée.

- Déficience légère (perte entre 20 et 40dB) : certains mots sont mal perçus et les nuances de la pensée exprimées par l'intonation mal appréhendées.
- Déficience moyenne (perte entre 40 et 70dB) : seule la voix forte et articulée est comprise, une prothèse auditive permet généralement de combler la quasi-totalité de la déficience (dans une atmosphère non bruyante).
- Déficience sévère (perte entre 70 et 90dB) : l'enfant perçoit des sons et des bruits mais il est difficile pour ce dernier de distinguer les différences. La prothèse améliore l'isolation du message sonore, l'enfant devra s'aider de la lecture labiale (lire sur les lèvres) pour comprendre le message.
- Déficience profonde (perte supérieure à 90dB) : surdité presque totale, l'enfant peut ne pas percevoir sa propre voix et donc être muet.

L'appareil auditif assure deux fonctions : la transmission des ondes sonores et la transformation des ondes sonores en un message. On distingue donc :

- La surdité de transmission qui correspond à un obstacle lors du passage des ondes sonores. Le son est transmis plus difficilement. Dans ce cas, la surdité n'est jamais totale et la personne entend correctement sa propre voix.
- La surdité de perception due à des lésions de la cochlée ou des voies nerveuses. Dans ce cas, le message sonore est déformé. La surdité de perception provoque toujours des surdités sévères ou profondes qui entravent le développement du langage oral ; la personne atteinte éprouve des difficultés à contrôler l'intensité et le timbre de sa voix.

Caractéristiques de l'enfant en situation de handicap auditif

Important développement de la compensation par la vue (yeux très mobiles). Sensibilité accrue à l'expression du visage, compétence particulière pour lire les sentiments ressentis par leur interlocuteur.

Toutefois ces compensations demandent à la personne concernée une concentration et une attention coûteuses en énergie (source de fatigue).

L'enfant est susceptible d'être bruyant, il est inconscient des bruits qu'il génère.

Il peut perdre ses repères habituels plus facilement qu'un autre enfant, notamment lors de changement de lieu ou d'activité. Il peut être isolé car il est privé des informations sonores : sons, bruits, paroles.

Les situations inconnues ou d'exclusion peuvent entraîner des réactions d'agressivité

Conseils animations / activités / vie quotidienne

Communiquer:

Attirer l'attention de l'enfant avant de lui parler pour s'assurer qu'il a bien compris que vous vous adressez à lui (tapoter l'épaule, vibration). Le regard, l'expression du visage et l'articulation seront essentiels pour bien communiquer. Il est donc important de faire en sorte que votre visage puisse être bien visible (éviter lunette de soleil, écharpe sur la bouche). Privilégiez des endroits calmes pour éviter que la compréhension de l'enfant soit « polluée » par d'autres bruits. Ne pas hésiter à utiliser ses mains pour parler pour appuyer vos propos. Faites des phrases courtes et concises en employant des mots simples. N'hésitez pas à vous appuyer de l'écriture et de pictogrammes pour dialoguer.

Déplacement :

Lors-ce que vous réalisez des sortis, assurer vous que l'enfant ne sera pas soumis à des espaces trop bruyants. Restez vigilant sur la sécurité également (voitures, etc.). Il se peut que l'enfant ai plus de difficulté pour se repérer également.

Vie quotidienne:

L'enfant peut avoir tendance à s'isoler, il est important qu'il puisse avoir des moments de répit s'il le souhaite. Il aura sans doute plus de difficulté à s'intégrer au sein d'un groupe, il est donc important de pouvoir bien sensibiliser le reste des enfants sur les particularités de l'enfant. L'utilisation de pictogrammes (consignes, etc.) peut être un bon levier pour appuyer l'enfant au quotidien. Restez vigilant aux endroits trop bruyants ou trop acoustiques (résonnance). Renseignez vous au préalable pour la mise en place d'activités aquatiques.

Activité :

Il est important de garder le réflexe de concevoir / adapter vos consignes avec des supports visuels (affichage, pictogramme, etc.). S'assurer que l'enfant a bien assimilé les consignes en allant prendre cette information. Une sensibilisation auprès de l'ensemble des enfants (sur ces problématiques, inculquer le béabas de la communication gestuelle si l'enfant la maîtrise). Concernant les activités programmées, il faut se renseigner auprès des structures les conditions sonores (enceinte, insonorisation, etc.).

Pour aller plus loin – Bibliographie – supports pédagogiques

Outils pédagogiques :

Elmer et tante Zelda de David McKee.

Julie silence de P. Coran, M.Florian, Alice.

Dix doigts pour une voix de P. Huet, L. Ziadé, Seuil.

Le mime de A.Jacquard, M-J. Auderset, B. Poncelet, Joie de Lire (à partir de 10 ans).

Les ailes de Camille de JJ. Marimbert, Casterman (à partir de 8 ans).

Mimi l'oreille de G.Solotareff, O.Lecaye, Ricochet.

Deux mains pour le dire de D.Jean, Z.Syros, les uns les autres.

Site internet:

http://urapeda-bourgogne-franchecomte.e-monsite.com/

http://www.visuel-lsf.org/kidisigne-a-toi-de-signer/

Visuel-LSF met en place des ateliers ludiques et pédagogiques pour les enfants entendants de 4 à 11 ans autour du jeu pour découvrir et apprendre la Langue des Signes Française.

http://www.visuel-lsf.org/teenisigne-a-toi-de-signer/

Même chose pour public de 11 à 14 ans.

Idée Activité / Investissement

<u>http://www.apedaf.be/IMG/pdf/Jouer.pdf</u>: Manuel proposé par l'APEDA qui recense un grand nombre d'activité. « Jouer la différence, des jeux pour sourds et entendants ».

Mise en situation:

Par deux, les enfants se munissent d'un casque antibruit. L'enfant n'ayant pas de casque doit faire comprendre à l'autre enfant des phrases préconçues de la vie quotidienne (qu'il pioche dans un sac). Cet exercice amènera les enfants à prendre conscience des difficultés de communication que peuvent subir des enfants sourds. Ils prendront également conscience de l'importance de l'articulation, gestuelle, etc. pour communiquer.

Vous pouvez télécharger sur le net un panel de kit vous proposant l'apprentissage de mots à signer.

Proposez aux enfants d'apprendre à effectuer la gestuelle des mots que vous souhaitez.

Une fois ces mots acquis, réaliser un memory : Découpez les images, les mettre dans une boîte puis découpez les signes à mettre dans une autre boîte. Le but étant d'associer les mots avec leurs gestes. Variable : proposer que les mots et demandez aux enfants de signer.